

Jamais rentrée universitaire n'aura été aussi difficile à organiser



Combien de bachelier/ière.s resteront aux portes des universités ? Combien seront-ils/elles à se présenter ? Combien de groupes de TD à prévoir ? Combien de vacataires à recruter ? Combien d'heures complémentaires à assurer ? Combien d'étudiant.e.s souhaiteront changer de formation dès la première semaine de cours ? Au-delà de ces problèmes d'organisation, une grande lassitude s'est installée parmi les collègues, même si cette année encore l'engagement professionnel et le sens du métier ont permis tant bien que mal d'accueillir les étudiant.e.s.

Comme nous l'avons annoncé, **Parcoursup a considérablement bureaucratisé la procédure d'affectation**. Après avoir imposé le tri des dossiers pour départager les ex æquo jusqu'à la sixième décimale (à **Sorbonne Université**), après avoir imposé une veille durant tout l'été aux responsables de licence afin de traiter les propositions des commissions rectoriales, le constat s'impose : malgré les quelque 30 000 places supplémentaires ouvertes dans les conditions que nous savons, à moins de 2 000 € par étudiant.e et avec des notifications tardives, comme le constate le VP CFVU de **l'université de Nantes**, « le nombre de formations n'ayant pu absorber au final toutes les demandes est limité. À ce titre, la situation est assez proche de celle constatée lors de la campagne précédente ». Tout ça pour ça !? Non, car **Parcoursup est aussi et surtout une procédure de sélection sociale** : les jeunes qui restent aux portes des universités ne sont plus les mêmes, davantage de bacs pro et de bacs techno semblent remplir les rangs des « recalé.e.s ». Rappelé.e.s parfois tardivement après les désistements d'étudiant.e.s ayant opté finalement pour une autre formation, ils ou elles ne pourront souvent même pas bénéficier des parcours aménagés déjà saturés par les premiers inscrit.e.s. C'est la double peine !

Par ailleurs, dans les UFR, les situations sont contrastées : si certaines affichent une progression significative de leurs admissions (+20 % en L1 de SVT et L1 tourisme à **Angers**, +10 % en Staps à **Poitiers**) ou font le plein (DUT GMP de **Béthune**), d'autres n'atteignent pas leurs capacités d'accueil (informatique à **Paris-XIII**), y compris dans des formations historiquement sélectives comme des CPGE ou des BTS, quand d'autres encore affichent le même nombre d'étudiant.e.s refusé.e.s que l'an dernier (Staps Lyon-I, par exemple).

Face à tant d'incertitude, et alors que la procédure complémentaire court encore jusqu'au 21 septembre, **les responsables administratifs, elles-mêmes et eux-mêmes aussi souvent en sous-effectif**, peinent à construire les emplois du temps, à affecter les salles et à définir les services de chacun des enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur/euse.s. **À l'université du Mans**, 2 agents administratifs gèrent les 1 000 étudiant.e.s de la filière Staps de la licence au doctorat ! Sur le site de l'IUT de Lannion (université de **Rennes-I**), ce sont 2 contractuels (jardinier et agent administratif) qui sont mis au chômage. Partout, les congés maternité ne sont que rarement remplacés.

Les locaux ne sont pas adaptés aux capacités d'accueil. En Paces à Paris-XIII, cette année encore, ils et elles se sont retrouvé.e.s à plus de 1 000 dans un amphi de 800 places, et donc 20 % à s'asseoir dans les escaliers ou se tenir debout au fond de l'amphi. En licence LLSH de l'université d'Orléans, il n'y a pas eu assez de places dans le grand amphi Péguy lors de la réunion de prérentrée du portail de L1 LLCER anglais/espagnol et LEA : c'est par dizaines que les étudiant.e.s se sont serré.e.s debout au fond de l'amphi. Même situation en Staps un peu partout. À Rouen, en sociologie, cette année ils seront 360 étudiant.e.s au lieu de 250 précédemment dans les amphis. Quant aux TD, ils seront dispensés dans des Algeco !

Le manque d'enseignant.e.s-chercheur/euse.s et d'enseignant.e.s titulaires conduit à multiplier le nombre d'heures complémentaires :

- À l'UFR HSS de Caen, il manque l'équivalent de 80 postes : 18 500 heures complémentaires, soit 90 postes selon l'intersyndicale et 15 950 selon la présidente !

Les collègues se sont mis en grève du 10 au 15 septembre pour exiger un plan pour l'emploi.

- Au Mans, l'an dernier, pour accueillir les étudiant.e.s, les 500 enseignant.e.s de l'université du Maine ont assuré 33 000 heures complémentaires (équivalent de 150 postes). Cette année, l'augmentation de 5 % des effectifs étudiants nécessitera 11 500 heures d'enseignement de plus que l'an dernier. **Les enseignant.e.s travaillent en moyenne à 125 % de leurs obligations de service.**

Et la loi ORE, qui devra être mise en œuvre au plus tard à la rentrée 2019, impose de nouvelles missions. **Les directeurs d'études** devront s'assurer du contrat de réussite des étudiant.e.s de licence. Avec 900 000 étudiant.e.s en licence, en consacrant 2 heures par année par étudiant.e à cette mission, c'est 1 800 postes à temps plein qu'il faudra trouver, soit le temps **d'enseignement** de 3 600 emplois d'enseignant.e.s chercheur/euse.s ! À Nanterre, le président prévoit d'affecter 70 directeurs ou directrices d'études qui devront suivre chacun.e 100 étudiant.e.s de première année.

Les « **OUI SI** », qui pour la plupart sont des dispositifs pédagogiques qui existaient déjà dans les établissements qui avaient eu les moyens de les expérimenter (tutorat, cours de remise à niveau, licence en 4 ans...), ne seront pas proposés partout, faute d'enseignant.e.s titulaires en nombre suffisant :

- pas de « **OUI SI** » à **Rouen** faute de moyens ;
- à **Paris-XIII**, en L1 informatique, les 6 étudiant.e.s en « OUI SI » sur une promotion de 150 étudiant.e.s ne suivront pas de parcours spécifique car leur effectif ne permet pas de constituer le groupe de TD qui aurait permis de financer ce dispositif.

Rappelons que le meilleur moyen d'assurer la réussite des étudiant.e.s est d'améliorer leur taux d'encadrement par des enseignant.e.s et des enseignant.e.s-chercheur/euse.s titulaires. Ce n'est pas la voie retenue par la ministre car cette année encore, l'investissement par étudiant.e chutera en France, et ce pour la 8^e année consécutive !

Depuis des mois, la communication du gouvernement concernant l'enseignement supérieur est basée sur l'amélioration de la réussite des étudiant.e.s et l'orientation choisie, alors même que les réformes mises en œuvre (loi ORE et Parcoursup) s'y opposent, renforcent les inégalités scolaires et sociales et ne proposent ensuite que des mesures d'accompagnement pour corriger à la marge la sélection sociale.

À l'occasion de cette rentrée, le SNESUP-FSU appelle à l'organisation d'assemblées générales pour échanger sur les conditions de travail et d'études afin de porter aux directions de nos établissements et au ministère l'exigence d'un plan d'investissement pour l'enseignement supérieur et la recherche.

L'avant projet -projet d'ordonnance permettant de contourner le statut des universités dans le cadre de regroupements expérimentaux a été rendu public le 11 septembre dernier. Ce projet, s'il était retenu, mettrait fin au modèle séculaire de démocratie de l'Université française en renforçant le mode de gouvernance managérial dans les établissements par la mise en place de président.e.s pouvant être élu.e.s à vie, élu.e.s à la majorité relative, et dans le cadre d'une gouvernance majoritairement acquise aux personnalités extérieures nommées. Ce projet propose également de mélanger établissements publics et privés entérinant le renoncement partiel de l'État aux missions de service public de formation supérieure et de recherche et aggravant les inégalités entre les différents territoires. Il prévoit de mettre à disposition les personnels qui seront placés sous l'autorité du président ou de la présidente de cet établissement. Le statut des personnels est attaqué. Le SNESUP-FSU combattra ce projet qui vise purement et simplement à réduire à néant la démocratie universitaire.